

DEPARTEMENT  
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de  
**JUGON LES LACS-  
COMMUNE  
NOUVELLE**  
2, Place du Martray  
22270

☎ 02.96.31.61.62  
☎ 02.96.31.69.08  
[mairie@jugonleslacs-cn.fr](mailto:mairie@jugonleslacs-cn.fr)

Objet de la Délibération  
n°20220915-132

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 15 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS - COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

**PRESENTS** : M. Jean-Charles ORVEILLON, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Cédric BOUGON, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

**POUVOIRS** :

M. Jacky GILLET a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY  
M. Patrick MENARD a donné pouvoir à M. Eric MOISAN  
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN  
Mme Julie POUPART a donné pouvoir à Mme Christelle MEUNIER

**Absents** : M. Pierre AUVRET, M. Thierry LÉBOUCHER

**Secrétaire de séance** : M. Cédric BOUGON

Date de la convocation et d'affichage : 4 juillet 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

- **Délibération fixant les honoraires du cabinet Colas/Durand pour l'extension et la réhabilitation des locaux du service technique**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'extension et de réhabilitation des locaux du service technique et la présentation du projet par le cabinet Colas/Durand. Celui-ci a proposé des honoraires au stade Avant-Projet Détaillé au taux de 10 % du montant du projet estimé à 300 000 € HT soit 30 000 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord à la proposition ci-dessus et autorise M. le Maire à signer l'acte d'engagement avec le cabinet d'architectes Colas/Durand ainsi que les pièces qui y sont liées.

L'appel d'offres est lancé en même temps que celui de l'extension et de la réhabilitation des vestiaires du foot de Dolo et la remise des offres est prévue au plus tard le vendredi 14 octobre 2022.

Fait et délibéré en séance,  
les jour, mois et an susdits,  
Le Maire, Eric MOISAN

